

sources importantes d'énergie à un coût minimal; la répartition des avantages qui en découle sur une étendue aussi vaste que possible grâce à l'interconnexion des réseaux canadiens; et l'exportation à long terme de grandes quantités d'énergie dans la mesure où ces exportations peuvent hâter l'aménagement des ressources énergétiques du Canada. Cette politique favorise également l'exportation de diverses catégories d'énergie en vertu d'accords pertinents d'interconnexion afin de permettre une aide réciproque en cas d'urgence et d'assurer d'autres avantages économiques aux deux parties grâce à la coordination de l'exploitation et de l'aménagement. Dans la poursuite de ces objectifs, l'Office collabore avec d'autres organismes à l'étude de projets d'installation de réseaux d'interconnexion interprovinciaux et internationaux. Il est intéressant de noter que presque tous les services d'électricité du Canada et des États-Unis sont actuellement reliés à des réseaux avoisinants pour constituer un vaste système intégré.

En février 1971, l'Office a convoqué sa première audience publique en vertu de la Partie IV de la Loi relativement à la fixation de droits justes et raisonnables pour une grande compagnie de transport du pétrole par pipeline. Le débat, qui portait sur une demande par la TransCanada PipeLines Limited de hausser ses tarifs, s'est déroulé en deux phases. La première a abouti à la décision rendue en décembre 1971 qui établissait le montant total des frais de service de la partie requérante. La seconde, relative à l'étude de droits et de tarifs justes et raisonnables pour assurer le recouvrement de ce montant, s'est poursuivie en 1972 et on prévoit qu'une décision sera prise au printemps de 1973.

L'Office vérifie régulièrement les comptes et les livres des compagnies de gazoducs et d'oléoducs qui relèvent de sa compétence, afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux Règlements qu'il a édictés concernant l'uniformité de la comptabilité et d'obtenir les renseignements financiers détaillés indispensables à l'exercice de ses fonctions de réglementation. Il effectue également des études spéciales sur des questions financières et maintient une liaison étroite avec divers secteurs du monde de la finance aux niveaux national et international.

L'Office effectue constamment des études sur les questions énergétiques pour maintenir ses connaissances à jour et pouvoir ainsi mener à bien ses fonctions de réglementation et de consultation. Prévoir l'offre et la demande en énergie est l'une de ses tâches permanentes. Ses études portent à la fois sur les marchés canadiens et étrangers étant donné que les combustibles et les carburants et, à un degré moindre, l'énergie électrique font l'objet de transactions internationales.

### 13.2 Combustibles

Le mot «combustible» signifie source de chaleur. Jusqu'à maintenant l'humanité a pu survivre et se développer grâce aux combustibles organiques, mais avec l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins civiles le combustible inorganique prend une importance économique toujours croissante.

Les combustibles fossiles avec leur principal constituant, le carbone, continueront à fournir la gamme la plus diversifiée de produits allant des produits à l'état pur jusqu'aux composés utiles à l'homme. Ils peuvent même servir à nourrir l'homme si les aliments naturels se font rares. Bien que le monde bénéficie à l'heure actuelle de disponibilités plus abondantes en hydrocarbures, il ne faudrait pas négliger le charbon comme source de carbone. En fait, tous les combustibles fossiles seront peut-être appelés à contribuer ensemble à satisfaire les besoins énergétiques et chimiques du monde.

L'utilisation massive de combustibles fossiles semble devoir être mise au défi par l'énergie nucléaire qui pourra constituer environ 20% de la production mondiale d'énergie en l'an 2000, date à laquelle la consommation d'énergie aura probablement quadruplé par rapport à son niveau actuel qui est d'environ 53 millions de barils par jour, exprimé en pétrole. On estime que les ressources mondiales actuelles en uranium économique sont supérieures à l'ensemble des ressources en combustibles fossiles utilisables mais leur avenir demeure incertain car le rendement obtenu par ce combustible ne représente à l'heure actuelle que 1% environ du potentiel énergétique. Néanmoins, l'énergie nucléaire peut connaître une expansion rapide dans les domaines de la production d'énergie électrique, du chauffage de districts ou de vastes complexes, et de certains modes de transport. L'extraction accrue d'uranium et de thorium à partir de minerai à faible teneur et la mise au point de réacteurs surrégénérateurs peuvent assurer des réserves suffisantes de matières brutes.

Au Canada, l'existence fortuite de minerais dans des régions stratégiques et